



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 ETOUVANS – Tél. 03.81.93.63.40

Compte-rendu de la réunion du 30 Juin 2017.

Projet : Réhabilitation complémentaire du Bié.

Objet de la réunion: Mise en place d'épis en acacia.

Présents :

Yves TOCHOT	Président.
Jacques POULETTE	Secrétaire.
Julien BARON	Comité Correspondant Réciprocité.
Jean Luc VAUTHERIN	Comité Pilote commission travaux.
Daniel KUDELKA	Comité.
Georges DACOSTA	Comité.
Jean VALET	Comité Pilote commission alevinage.
Pierre BIENMULLER	Vice-Président
Joël BEGUE	Comité Pilote commission idées nouvelles.

Excusés:

Sébastien BATAILLARD	Comité Pilote de commission Garde particulier.
Benjamin PERROTEY	Comité garde Particulier
Alain CHOIGNARD	Trésorier.
Denis BONGARDEN	Comité Rédaction site internet.

Absent :

Alain GALLIOT	Comité.
---------------	---------

1. Ordre du jour :

- a. Accueil.
- b. Rappel de l'OBJECTIF.
- c. Historique de l'affaire.
- d. But de la réunion.
- e. Commentaires sur les épis prototypes « Kudelka » posés le 26/06/17.
- f. Autres propositions : analyses et choix.
- g. Plan d'actions.
- h. Planning.
- i. Questions diverses.

2. Déroulement de la réunion :

a. Accueil :

- i. Cette réunion est organisée par les deux commissions concernées : « travaux » et « développement ».
- ii. Ces 2 commissions travailleront de concert et conduiront le projet à son terme.
- iii. Chaque stade de développement fera, bien sûr, l'objet d'une validation par les membres du Comité.

b. Rappel de l'objectif : voir cr du 16 mars 2017.

- i. Il s'agit d'une réhabilitation complémentaire du ruisseau. La partie village ainsi que la partie en aval du déversoir ne sont pas concernées.
- ii. Seuls les tronçons 9 et 10 sont pris en compte.
- iii. Nota : les travaux d'aménagement porteront principalement sur :
 1. La dynamisation des écoulements.
 2. La création de caches à poissons.
 3. La mise en place de caisses frayères à salmonidés.

- iv. Un vote d'adhésion au projet a été demandé aux personnes présentes : projet accepté à l'unanimité.

c. Historique (rappel)

- i. A la réunion commission « développement » du 05/02/2017, le pilote avait proposé une solution dite « dégradée » qui consistait à mettre en place des « banquettes alternées » **en pierres**. Cette solution n'a pas été retenue. (faisabilité ? coût ?).
- ii. La solution « idéale » proposée en réunion du 16 mars par M. Thomas GROUBATCH, consistant à déplacer le lit du ruisseau avec méandres, n'a pas été retenue non plus pour des raisons de coûts importants et d'emprise sur le foncier.
- iii. A la réunion Comité suivante, Daniel KUDELKA nous propose une solution « épis en piquets d'acacia » qui fut retenue pour essais sachant que Daniel fournissait le bois et la fabrication de 2 épis.
- iv. Deux épis prototypes furent donc mis en place le 26 juin dernier.

d. But de la réunion :

- i. Il s'agissait de :
 1. Valider une solution « épis » **en bois d'acacia** et non de valider le principe lui-même.
 2. D'intégrer, dans notre réflexion, l'ensemble des tronçons 9 et 10 (longueur 967 m).
 3. D'en estimer le coût.
 4. D'élaborer un planning prévisionnel.
 5. D'aborder le Financement éventuel: si la solution « épis acacia » est viable, une demande d'aide à la Fédération est certainement possible sachant que l'opération s'inscrit dans le cadre du « contrat rivières » mis en place par cette instance.

e. Commentaires sur les épis prototypes mis en place le 26 juin dernier.

- i. Le concept est bon.
- ii. Inconvénients : Fuites de courants (porosités) à travers les joints de piquets et coté berge, ce qui risquent de réduire la dynamique des écoulements surtout en période de petits débits (à suivre pour évaluation).
- iii. La norme dimensionnelle n'a pas été respectée (pas, longueur de l'épis/largeur du ruisseau).
- iv. Durant les travaux de mise en place des 2 épis prototypes, chacun a pût fait des remarques et des propositions constructives. Les 2 pilotes de commissions ont donc proposé d'en étudier leurs faisabilités et de les soumettre au groupe pour avis et remarques (objet de la présente réunion).
- v. **Remarque importante:** Julien BARON propose d'implanter les épis de sorte que l'extérieur du méandre coïncide, si faire se peut, avec une racine d'arbre ou arbuste, afin de limiter l'érosion de la berge.

f. Présentation et analyse des solutions proposées :

- i. 2 solutions supplémentaires ont été présentées avec tableau comparatif « avantages » et « inconvénients ».

Sol 1 « KUDELKA »		Sol 2 « verticale »		Sol 3 « horizontale »	
Avantages	Inconvénient	Avantages	Inconvénient	Avantages	Inconvénient
.Coût : 8 piquets /élément. .Temps de pose. .Relativement facile à poser. .Expérience acquise.	.Préparation .Fuites	.Solidité (ancrage)	.Coût : 13 piquets/élément. .Mise en place (nbre d'avant trous important) .Temps de pose .Pénibilité ?? .Fuites.	.Facile à poser ? .Fuites réduites ? .Temps de pose.	.Coût : 11 piquets / élément. .Mise en place de niveau du premier piquet. .Bois flottant en début de pose.(sera maintenu à l'aide de fourches pendant la pose)
Coûts estimatifs		Coûts estimatifs		Coûts estimatifs	
Pour 3 épis	Pour 40 épis (1/3 du linéaire)	Pour 3 épis	Pour 40 épis (30% du linéaire)	Pour 3 épis	Pour 40 épis (30% du linéaire)
.3x8x2= 48 piquets. .48x3,50= 188 €	.967m/3x8m= 40 épis. .40x8x2=640 piquets .640x3,50= 2240 €	.3x13x2= 78 piquets. .78x3,50 = 273 €	.40x13x2=1040 piquets. .1040x3,50 = 3640€	.3x11x2= 66 piquets. .66x3,50= 231€	.40x11x2=880 piquets. .880x3,50= 3080 €

.Hypothèse de calcul avec un lit de 4 m de large.

.Rappel : il faut 2 éléments pour construire un épi de 2,60 m de longueur.

.**Nota** : 2 autres solutions ont été évoquées :

- 1) Epis en pierres.
- 2) Epis triangles dans l'axe du ruisseau.

ii. Choix fait en réunion :

1. Rallonger les 2 épis prototypes.
2. Lancer un essai avec 3 épis suivant solution 3 (horizontale).
3. Rechercher des fournisseurs de piquets d'acacia à prix compétitif.

g. Plan d'actions :

i. Rallonger les 2 prototypes :

1. le bois est sur site, fourni gracieusement par Daniel KUDELKA).
2. Top intervention : sera donné par **Jean Luc VAUTHERIN** .

NOTA : la longueur à rallonger sera définie sur place sachant que le pas est hors norme.
 Cette longueur sera définie en fonction du comportement du courant (observation en cours de travaux).

ii. Lancer un essai de 3 épis suivant sol 3 :

1. Fourniture du bois (**66 piquets**): **Daniel KUDELKA et Julien BARON** prospectent les meilleurs fournisseurs du coin !!!!
2. **Jean Luc** en sera informé pour organiser les travaux de mise en place.
3. **Nota : Joël BEGUE** regardera l'aspect méthodologie de pose (outillage spécifique, méthode....)

iii. Concernant la solution « épis en pierres » : **Joël BEGUE** consultera 3 entreprises pour en connaître le coût.

- iv. Concernant la solution « triangle » proposée par Denis BONGARDEN : elle sera regardée plus en détail ultérieurement, c'est aussi une bonne solution.

- v. Définir plus précisément le linéaire à prendre en compte :
 - 1. Un plan coté du cours d'eau (largeur, profondeur, emplacements des arbres et toute végétation pouvant limiter l'érosion des berges) sera effectué afin d'étudier un avant-projet d'implantation des épis. (le nombre 40, étant à ce jour, une première estimation).

h. Planning prévisionnel :

- i. Mise en place solution 3 : septembre 2017 (météo favorable et regain effectué)
- ii. Suivis et observations sur l'efficacité de la solution : hiver et printemps 2018.
- iii. Bilan et suite à donner au projet : juin 2018.

i. Questions diverses : RAS.

Pour la commission TRAVAUX :

Jean-Luc VAUTHERIN

Pour la commission DEVELOPPEMENT

Joël BEGUE